

Reprise et Télétravail : Les salariés avant les produits liés !



électron
libre

CFE-CGC SICTAM

La CFE-CGC a soutenu le PRA (Plan de Reprise d'Activité) suite :

- Aux dispositions sanitaires mises en place
- Aux garanties salariales apportées par la Direction

La CFE-CGC souligne que, grâce à la mise en place du télétravail, il a été possible de maintenir l'activité des salariés du CEA. Cette opportunité a permis au CEA d'éviter le chômage partiel et de maintenir l'intégralité des salaires durant la crise.

Un retour d'expérience doit être effectué pour étendre encore les possibilités du télétravail et les amener à leur optimum : équipement mieux distribué, autorisations plus largement accordées, hiérarchies plus réceptives ...

Le confinement a amené une évolution de notre mode de travail et a imposé de nouvelles organisations ; il a, surtout, mis fin à la terreur superstitieuse que certains avaient du télétravail.



Télétravail : à la DAM aussi

Pour la CFE-CGC, une vigilance spécifique est nécessaire à la DAM afin de :

- Ne pas remettre en cause les fondements des missions DAM garanties aussi par l'étanchéité des connaissances ;
- Ne pas mettre en danger les salariés dans les missions qui leurs seront confiées ;
- Fournir des matériels sécurisés et autonomes aux salariés.

Télétravail à la DAM : « oui mais attention... ».



Les salariés ont relevé avec succès
le défi du télétravail massif.

Capitalisons dans un nouveau
mode de fonctionnement :

Ne repartons pas sur l'ancien
modèle !



électron
libre

L'INDEPENDANCE DES IDEES,
LA COHÉRENCE DES ACTIONS